

VILLEBON AVEC VOUS

2023 : une année pleine de projets pour Villebon-sur-Yvette

Malgré les grands défis auxquels nous sommes collectivement confrontés depuis ces trois dernières années (pandémie, épisodes climatiques violents, guerre de la Russie contre l'Ukraine, inflation, pénuries, tensions sociales...), notre commune peut raisonnablement regarder les prochains mois avec confiance et détermination. Car ces prochains mois seront riches en projets structurants pour l'avenir de notre territoire, auxquels les Villebonnais pourront prendre toute leur part.

Des projets de solidarité.

L'année 2023 verra le démarrage des travaux du projet CAP Villebon (Cité de l'Autonomie et du Partage) de la fondation OVE, qui permettra l'accueil et l'intégration d'adultes polyhandicapés sur la commune, ainsi que la mise en place progressive de leur plateforme mobile dès cette année. Se poursuivront en parallèle les travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments publics. Notre commune formalisera également un plan qui déclinera nos politiques publiques en matière de handicap et d'inclusion sur les prochaines années.

Des projets de transition écologique.

À l'heure de la sobriété énergétique et de la protection de notre planète, nous continuerons notre plan d'investissements en faveur de la rénovation énergétique de nos équipements. Nous avons commencé par les plus énergivores, nos gymnases, et en 2023, ce sera au tour de l'Hôtel de Ville. Cette année sera également marquée par la création d'une première « cour oasis » végétalisée à l'école maternelle des Casseaux et le lancement des études pour la création d'une seconde cour oasis à l'école maternelle de La Roche. La Ville procédera également à de nouvelles

acquisitions foncières dans le cadre du Plan « Nature en Ville ».

Des projets de participation citoyenne. L'année précédente avait été l'occasion de nombreuses consultations citoyennes en ligne sur des sujets très divers (extinction de l'éclairage public en bord d'Yvette, choix du style artistique pour la fresque de la place André-Malraux, aménagements cyclables sur l'avenue du Général-de-Gaulle, choix du nom de la maison de santé du quartier de La Roche, limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h sur l'ensemble de la commune – qui ne sera finalement étendue qu'à certaines rues, pour tenir compte des retours des Villebonnais – enquête sur la programmation culturelle, enquête de lectorat pour nos supports de communication). Fort de leur succès, de nouvelles consultations en ligne seront mises en œuvre au cours des prochains mois. Surtout, l'année 2023 sera rythmée par les concertations des habitants en vue de la révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) devant aboutir à l'été 2024. Ces concertations prendront la forme d'ateliers thématiques, de forums mais aussi de balades urbaines.

Des projets sportifs et culturels.

Au cours des dernières années, Villebon-sur-Yvette a reçu d'importantes distinctions pour la qualité de ses équipements sportifs et le dynamisme de ses associations : les trois lauriers du label « Ville active & sportive », le label « Terre de Jeux 2024 » et plus récemment, le label « Ville Européenne du Sport 2023 » décerné par l'Association des capitales européennes du sport et que Villebon-sur-Yvette est la première commune d'Île-de-France à obtenir. Grâce à ces atouts, les prochains mois

seront, comme les précédents, riches en événements sportifs sur notre territoire. Par ailleurs, les études commenceront pour la création d'un skate-park au Centre Sportif Saint-Exupéry. S'agissant de la culture, outre les nombreuses manifestations portées par la Municipalité et les associations, la Ville procédera dans les prochains mois à des acquisitions de terrain en vue de l'agrandissement du Conservatoire de musique.

Des projets de dynamisme économique. Tous les locaux de nos zones commerciales sont occupés et le parc d'activités de Courtabœuf va s'étendre pour accueillir à terme 2 500 emplois supplémentaires. Ce dynamisme est le fruit d'une collaboration efficace entre les villes de Villebon-sur-Yvette, Villejust et les Ulis, la communauté Paris-Saclay et l'État. Dans cette démarche, nous adopterons prochainement les premières orientations d'aménagement et de programmation communes pour homogénéiser les règles d'urbanisme sur le parc. Même si nos zones économiques ont un dynamisme certain, la pandémie puis la flambée du prix de l'énergie ont conduit de nombreuses entreprises au bord du précipice. Sources de recettes fiscales pour nos services publics locaux et d'emplois de proximité pour nos habitants, elles doivent faire l'objet d'une vigilance de tous les instants et être soutenues lorsqu'elles en ont besoin.

Tous ces projets, et bien d'autres encore, pourront, grâce à la saine gestion financière des années passées, être financés sans augmentation des taux communaux d'imposition et par une hausse des tarifs municipaux bien inférieure à l'inflation moyenne.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Patrick Faure, Dominique Rousseau, Mohamed Dehbi, Olivia Lucas, Dominique Fontenaille, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehoussel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac.
www.villebonavecvous.net